



Paris, le 12 janvier 2012

Réunion du 11 janvier 2012 sur l'application du droit des sols : **Retour à la raison...ou fuite en avant autodestructrice ???**

Face aux arguments et alertes développés auprès du SGG et du MEDDTL lors de [la réunion conclusive du chantier « missions/moyens » du 22 novembre 2011](#), engagement avait été pris par le MEDDTL d'organiser rapidement une réunion de concertation spécifique avec les organisations syndicales, engagement traduit par une invitation à une réunion organisée le 11 janvier 2012.

A la lumière de l'ensemble des éléments d'analyse et de diagnostic développés dans son communiqué publié le 6 janvier 2011 [« ADS: Destination Chaos ??? »](#), FORCE OUVRIERE a porté auprès de l'administration l'urgence d'opérer un moratoire immédiat sur la « réforme » de l'ADS dans son volet « baisses d'effectifs », dans le sens de l'intérêt des agents, du service public, des collectivités, des citoyens et du monde économique.

Le MEDDTL allait-il rester sourd face à ces éléments incontestables et de bon sens si l'on se place hors du contexte irrationnel institué par la « folie RGPP » ?

Les réponses évasives, et parfois hésitantes, apportées en séance par une administration jouant la partition bien connue du « *Ayez confiance, tout se passera bien* », illustrent une nouvelle fois la propension à l'auto-destruction et l'éviction de ses propres agents d'un ministère pour lequel l'adjectif « durable » ne s'applique ni à ses effectifs, ni à ses missions.

Comment l'administration a-t-elle pu simuler des gains d'effectifs basés sur l'utilisation de GéoADS, un outil non stabilisé et jamais encore testé « grandeur nature », y compris dans les départements pilotes ?

Réponse de l'administration : « *Ah bon, cela ne fonctionne pas? Ce n'est pas l'information qui nous remonte (sic!). Mais ne vous en faites pas, concernant les effectifs à supprimer, deux directeurs « pilotes » nous ont dit que ce serait à peu près bon!* (i.e.: le pilotage par la technique du « doigt mouillé »).

Et puis la méthode de calcul (parisienne) pourra être péréquée par les DREAL.

Et puis après l'abandon de l'ingénierie, d'autres sont encore possibles, au regard des obligations réelles de l'État en matière de missions obligatoires sur le droit des sols.

Et puis nous projetons d'ouvrir un forum pour que les instructeurs nous suggèrent eux-mêmes ce qui pourrait être supprimé dans leurs missions. »

Comment le MEDDTL a-t-il osé affirmer dans le 6ème rapport présenté au CMPP (conseil de modernisation des politiques publiques) de décembre que le « feu ADS » était vert puisque GéoADS était doré et déjà déployé et fonctionnel (cf notre communiqué du 6 janvier 2012):

Réponse de l'administration : en fait, pas de réponse, juste des regards croisés embarrassés...

Quels moyens seront dédiés à la numérisation des PLU, sans laquelle GéoADS n'est qu'une coquille vide ?

Réponse de l'administration: « Pour les servitudes et cartes communales, les moyens financiers devraient être mis en place. Pour les PLU, on attendra que les collectivités nous fournissent les supports suite à la révision de leurs documents. » (i.e.: on se donne donc rendez-vous dans 5 ans pour disposer d'une couverture digne de ce nom, si tant est que les collectivités acceptent de financer une numérisation !)

Les collectivités sont-elles associées en tant que victimes potentielles ?

Réponse de l'administration: « Pas de souci, nous croisons régulièrement l'AMF au niveau national et nous sommes sur la même longueur d'onde (ndr: ce ne sont pas les échos issus des associations locales d'élus...). Et puis nous n'oublierons pas de lui transmettre la circulaire « priorisation » en cours de finalisation » (ie: la circulaire qui expliquera comment dégrader le service public)...

Et les agents dans tout cela ?

Réponse de l'administration : « Ne vous en faites pas, on mettra tout en œuvre pour les reconverter ou les accompagner vers d'autres horizons. Et puis, on l'a déjà fait pour l'ingénierie! »

Quid justement des anciens de l'ingénierie ayant été repositionnés en ADS et de nouveau touchés ? Comment garder du sens aux missions, de la motivation, développer des compétences...et garder un minimum de confiance envers son employeur ?

Réponse de l'administration : Pas de réponse

En fait, la seule réponse claire et tranchée arrachée lors de cette réunion porte sur le fait que la concertation ADS n'avait pu être jusque là initiée par le MEDDTL par manque d'éléments d'explication de la réforme...mais qu'il n'était déjà plus temps d'en parler puisque les arbitrages étaient déjà rendus « au plus haut niveau de l'État ».

**Circulez, il n'y a donc rien à voir ou à négocier, mises à part les mesures d'accompagnement du plan social !
FORCE OUVRIERE ne saurait -comme d'autres- en rester au plan de la négociation « de la longueur des chaînes et du poids du boulet »**

Alors au final, que penser d'un ministère qui daigne rencontrer les organisations syndicales- sur un sujet impactant pas moins de 3 500 de ses agents - uniquement sur injonction de Matignon ?

Que dire d'un ministère, ayant pourtant abandonné ses attributions en matière de sécurité routière, orientant son action exclusivement et aveuglément en fonction de la couleur des « feux tricolores RGPP », quitte à apporter des éléments faussés en CMPP ?

Et comment enfin qualifier l'attitude d'un ministère niant les évidences portées par les organisations syndicales, totalement déconnecté des réalités de terrain, et envoyant au « casse-pipe » son personnel et les services portant ses missions au plus près des collectivités et des citoyens?

Simplement une attitude inconséquente et déloyale vis à vis de ses agents, des services portant ses missions, des élus de la nation, des citoyens et du monde économique.

Alors puisque les arguments fondés et de bon sens ne peuvent trouver d'écho auprès d'une administration campée dans une posture autiste, il est désormais temps de passer à l'action !!

FORCE OUVRIERE ne saurait se rendre complice de ce vaste marché de dupes contre de vagues pseudo-engagements creux.

**FORCE OUVRIERE appelle d'ores et déjà les personnels à se préparer à gripper la machine auto-destructrice présentée aujourd'hui :
le « Forum ADS » de la DGALN.**

Cet outil est conçu pour justifier :

→ a posteriori l'abandon -par les agents eux-mêmes !- et de leurs missions,

→ ainsi que de leurs futurs redéploiements par la poursuite de la réduction de leurs propres effectifs arrêtés a priori aveuglément !